



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement
et du Fonds des Nations Unies
pour la population**

Distr. générale
16 avril 2010
Français
Original : anglais

Session annuelle de 2010

21 juin-2 juillet 2010, Genève

Point 14 de l'ordre du jour provisoire

FNUAP – Rapport annuel de la Directrice exécutive

Fonds des Nations Unies pour la population

**Rapport sur les recommandations du Corps commun
d'inspection en 2009**

Rapport de la Directrice exécutive

Résumé

Conformément à la résolution 59/267 de l'Assemblée générale, le présent rapport fait la synthèse des observations de la direction au sujet des recommandations du Corps commun d'inspection (CCI). En 2009, le CCI a publié huit rapports, dont quatre portent sur des entités spécifiques, un autre traite d'une convention des Nations Unies et les trois derniers concernent le système des Nations Unies dans son ensemble. Conformément au souhait exprimé par le Conseil d'administration et au souci de simplification et d'harmonisation qui prévaut actuellement dans toute l'Organisation des Nations Unies, le rapport a été établi conjointement par le PNUD et le FNUAP.

Éléments d'une décision

Le Conseil d'administration voudra peut-être prendre note du présent rapport, et en particulier des aspects des rapports du CCI qui présentent un intérêt particulier pour les activités du FNUAP.



I. Aperçu des rapports publiés par le Corps commun d'inspection en 2009

1. Sur les huit rapports publiés par le CCI en 2009, quatre concernent des entités spécifiques et un autre n'a rien à voir avec le FNUAP (voir la liste des rapports à l'annexe 1). Les recommandations formulées dans ces cinq rapports ne sont donc pas traitées dans le présent rapport.

2. Les trois rapports du CCI qui intéressent le FNUAP sont les suivants : « Vers un appui plus cohérent du système des Nations Unies à l'Afrique » (JIU/REP/2009/5), « La délocalisation au sein des organismes des Nations Unies : les centres de services délocalisés » (JIU/REP/2009/6) et « Sélection et conditions d'emploi des chefs de Secrétariat au sein des organismes des Nations Unies » (JIU/REP/2009/8).

II. Synthèse et examen des rapports et recommandations du Corps commun d'inspection

3. Le présent chapitre passe en revue les principales recommandations figurant dans les trois rapports pertinents publiés par le CCI en 2009.

A. Vers un appui plus cohérent du système des Nations Unies à l'Afrique (JIU/REP/2009/5)

4. Ce rapport évalue l'efficacité et l'utilité du cadre de coopération existant à l'échelle du système, exploite et partage les enseignements du passé et recense les pratiques exemplaires en matière de coordination des organismes des Nations Unies et leurs modes de collaboration dans leurs activités d'appui à l'Afrique. Il traite plus particulièrement des questions de développement relevant de l'objectif 8 du Millénaire pour le développement (mettre en place un partenariat mondial pour le développement).

5. Le rapport énonce 17 recommandations, dont 2 sont adressées aux organes délibérants, qui devront les examiner, 6 ne nécessitent pas de suite à donner de la part du FNUAP et les 11 dernières intéressent le Fonds, qui a accepté de les appliquer.

6. L'idée générale qui se dégage de ces recommandations est qu'il faut faciliter la coordination et la coopération des organismes du système des Nations Unies dans leurs activités d'appui à l'Afrique. Le FNUAP soutient les efforts de coordination qui contribuent à améliorer l'efficacité de l'appui apporté aux gouvernements africains et à les faire participer davantage.

B. La délocalisation au sein des organismes des Nations Unies : les centres de services délocalisés (JIU/REP/2009/6)

7. Ce rapport passe en revue les politiques et pratiques en vigueur au sein du système des Nations Unies, ainsi que les expériences réalisées en matière de délocalisation en vue de recenser les pratiques optimales et les enseignements tirés de ces expériences. Il établit une distinction entre la délocalisation à l'interne

(transfert de tâches exécutées par le personnel des Nations Unies dans un pays autre que celui où se trouve le Siège ou un lieu d'affectation important de l'Organisation) et l'externalisation (transfert de tâches dans d'autres pays et dans des organismes n'appartenant pas au système des Nations Unies).

8. Le rapport énonce 18 recommandations, dont 2 sont adressées au Secrétaire général et 3 aux organes délibérants, les 13 dernières étant du ressort du FNUAP, qui les a acceptées.

9. Le Fonds a d'ores et déjà conclu trois accords de délocalisation : les services d'assistance Atlas et les systèmes de gestion de fournisseurs sont externalisés, tandis que les services d'achat sont délocalisés à Copenhague, mais continuent d'être assurés par l'organisation. Le rapport fournit des conseils utiles en vue des futures délocalisations et insiste notamment sur l'élaboration des politiques, la dotation en effectifs et le contrôle des incidences financières réelles de la délocalisation, qu'il faut mettre dans la balance avec les économies et autres avantages commerciaux qui peuvent en découler.

C. Sélection et conditions d'emploi des chefs de secrétariat au sein des organismes des Nations Unies (JIU/REP/2009/8)

10. Ce rapport examine le cadre juridique et institutionnel et les pratiques relatives à la sélection des chefs de secrétariat. Il établit que la sélection des chefs de secrétariat est de la compétence des États Membres et énonce 13 recommandations.

11. Sur ces 13 recommandations, 2 sont adressées au Secrétaire général; 1, au Conseil des chefs de secrétariat; et les 10 restantes, aux organes délibérants du système des Nations Unies.

III. État d'application par le FNUAP des recommandations publiées par le Corps commun d'inspection en 2006-2008

12. Conformément à la résolution 60/258 par laquelle l'Assemblée générale lui demandait d'améliorer le dialogue avec les organismes participants et de renforcer ainsi l'application de ses recommandations, le Corps commun d'inspection a demandé au PNUD et au FNUAP de fournir des informations sur la suite donnée aux recommandations publiées en 2006, 2007 et 2008. On trouvera dans les annexes 2, 3 et 4 la liste des 14 rapports du CCI publiés durant la période 2006-2008 et figurant dans l'étude de suivi de 2009.

13. Sur les 131 recommandations que le CCI a formulées dans ses rapports en 2006-2008, 62 étaient adressées aux fonds et programmes et intéressaient donc le FNUAP. Parmi celles qui l'intéressaient et qu'il a acceptées, toutes ont été appliquées ou sont en cours d'application. Les autres sont généralement adressées à l'Assemblée générale, au Secrétaire général ou aux organes délibérants.

14. Le taux d'application des recommandations de 2008 est de 30 % (7 sur 23), celui des recommandations de 2007 est passé de 62 % (18 sur 29) à 72 % (21 sur 29), et celui des recommandations de 2006 est de 90 % (9 sur 10). Le FNUAP est déterminé à poursuivre la mise en œuvre des dernières recommandations qui le concernent.

Annexe 1

Rapports publiés par le Corps commun d'inspection en 2009

<i>Cote</i>	<i>Titre du rapport</i>	<i>Nombre total de recommandations formulées dans le rapport</i>	<i>Recommandations concernant le FNUAP</i>	<i>Recommandations adressées au Conseil d'administration</i>
JIU/REP/2009/1	Examen de la gestion et de l'administration de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT)	25	0	0
JIU/REP/2009/2	Deuxième étude complémentaire de la gestion du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme	3	0	0
JIU/REP/2009/3	Efficacité de la présence régionale de l'Union internationale des télécommunications	19	0	0
JIU/REP/2009/4	Évaluation du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification	6	0	0
JIU/REP/2009/5	Vers un appui plus cohérent du système des Nations Unies à l'Afrique	17	11	2
JIU/REP/2009/6	La délocalisation au sein des organismes des Nations Unies : les centres de services délocalisés	18	13	3
JIU/REP/2009/7	Examen de la gestion et de l'administration du Programme alimentaire mondial (PAM)	12	0	0
JIU/REP/2009/8	Sélection et conditions d'emploi des chefs de secrétariat au sein des organismes des Nations Unies	13	0	10
Nombre total de recommandations formulées par le CCI en 2009		113	24	15

Annexe 2

État d'application des recommandations formulées par le CCI en 2008

<i>Cote</i>	<i>Titre du rapport</i>	<i>Nombre total de recommandations formulées dans le rapport</i>	<i>Recommandations concernant le FNUAP</i>	<i>Recommandations appliquées</i>	<i>Recommandations appliquées partiellement</i>
JIU/REP/2008/1	Examen de la gestion et de l'administration de l'Union postale universelle (UPU)	12	0	n.a.	n.a.
JIU/REP/2008/2	Programmes d'administrateurs auxiliaires et d'experts associés au sein des organismes du système des Nations Unies	9	6	4	0
JIU/REP/2008/3	Examen de la gouvernance environnementale dans le système des Nations Unies	12	0	n.a.	n.a.
JIU/REP/2008/4	Exécution nationale des projets de coopération technique	11	6	0	5
JIU/REP/2008/5	Examen des services d'hébergement des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les organisations du système des Nations Unies	6	5	3	0
JIU/REP/2008/6	Étude sur la gestion des sites Web (Internet) des organismes des Nations Unies	8	6	0	3
Nombre total de recommandations formulées par le CCI en 2008		58	23	7	8

Annexe 3

État d'application des recommandations formulées par le CCI en 2007

<i>Cote</i>	<i>Titre du rapport</i>	<i>Nombre total de recommandations formulées dans le rapport</i>	<i>Recommandations concernant le FNUAP</i>	<i>Recommandations appliquées</i>	<i>Recommandations appliquées partiellement</i>
JIU/REP/2007/1	Les contributions volontaires dans le système des Nations Unies : incidences sur l'exécution des programmes et les stratégies de mobilisation de ressources	7	6	6	n.a.
JIU/REP/2007/2	Couverture médicale du personnel du système des Nations Unies	7	2	2	n.a.
JIU/REP/2007/4	Structure par âge des ressources humaines des organismes des Nations Unies	8	4	3	1
JIU/REP/2007/6	La gestion des savoirs et connaissances dans le système des Nations Unies	5	2	1	1
JIU/REP/2007/10	Les bureaux de liaison dans le système des Nations Unies	8	8	2	6
JIU/REP/2007/12	Examen des progrès des organismes des Nations Unies vers la réalisation de l'objectif 6, cible 7, du Millénaire pour le développement : combattre le VIH/sida	11	7	7	n.a.
Nombre total de recommandations formulées par le CCI en 2007		46	29	21	8

Annexe 4

État d'application des recommandations formulées par le CCI en 2006

<i>Cote</i>	<i>Titre du rapport</i>	<i>Nombre total de recommandations formulées dans le rapport</i>	<i>Recommandations concernant le FNUAP</i>	<i>Recommandations appliquées</i>	<i>Recommandations appliquées partiellement</i>
JIU/REP/2006/2	Lacunes des mécanismes de contrôle au sein du système des Nations Unies	17	10	9	1
JIU/REP/2006/4	Deuxième examen de l'application des accords de siège conclus par les organisations du système des Nations Unies : fourniture de locaux de siège et d'autres facilités par les pays hôtes		0	n.a.	n.a.
Nombre total de recommandations formulées par le CCI en 2006		27	10	9	1